

L'Île-de-France au défi des migrations

Michel Godet
Économiste
Philippe Louchart
IAU Île-de-France



Outre les enjeux climatiques, les métropoles sont et seront de plus en plus face à des enjeux démographiques. Les flux migratoires nationaux et mondialisés, qui iront croissant, marqueront leur attractivité et modifieront leurs équilibres socio-démographiques.

Sur les cinq dernières années, plus d'un demi-million de personnes se sont installées en Île-de-France.

La situation actuelle de l'Île-de-France permet de tracer, dans ce dialogue entre Michel Godet, économiste et professeur au Conservatoire national des arts et métiers et Philippe Louchart démographe à l'IAU Île-de-France, quelques tendances fortes pour l'avenir et de spécifier les défis qu'elle devra relever.

Le renouvellement des générations est presque assuré en France par une fécondité exceptionnelle en Europe. Le bonheur est-il toujours dans la métropole francilienne ?

Michel Godet – Depuis les années 1960, la décentralisation et l'aménagement du territoire ont chassé le spectre de « Paris et du désert français » de Jean-François Gravier. L'Insee salue la croissance retrouvée des grandes villes et des espaces ruraux (+0,7 % par an, comme la population globale). Les choix de qualité de vie avantagent les régions situées au sud d'une ligne Avranches-Genève, pourtant moins fécondes que le Nord et l'Est de la France. Les migrations dépassent les + 200 000 dans la période 1999-2006 en Languedoc Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Midi-Pyrénées, avoisinent les + 130 000 en Bretagne et dans les Pays de la Loire. La « diagonale du vide » révélée en 1990 et 1999 avec trois régions en perte de population (Limousin et Auvergne, où les cercueils l'emportent sur les berceaux, et Champagne-Ardenne) s'est réduite en 2006 : seule cette dernière perd encore des habitants malgré un solde naturel positif.

Comment se place l'Île-de-France face à cet attrait de l'Ouest et du Sud ?

Michel Godet – L'ouest et le sud de la France sont recherchés pour leur qualité de vie et de services publics (transports, éducation, santé). Les Franciliens s'en vont entre 30 et 54 ans, au moment où l'on a des enfants (le temps des balançoires). Ils le font pour des raisons de coût du logement mais aussi de conditions et de qualité de vie (moins d'encombrements, meilleures écoles, plus forte cohésion sociale et vie associative). On construit non pas là où l'on vit, mais là où on a envie de vivre, apparemment pas en Île-de-France. La région-capitale connaît chaque année un solde migratoire négatif d'environ 80 000 Franciliens (des actifs, des familles avec enfants et des retraités). L'Île-de-France ne se dépeuple pas pour autant, avec un excédent naturel de 110 000 personnes et des départs en partie compensés par les migrations internationales : entre 30 000 et 40 000 par an, selon l'Insee, pour cette seule région. Cette fuite des Franciliens actifs, des familles avec enfants et des retraités, est très préoccupante pour l'avenir. Philippe Louchart – Ces phénomènes migratoires sont en réalité communs à toutes les grandes métropoles. Les aires métropolitaines de Paris, Londres, New York, Chicago, Los Angeles ou San Francisco entretiennent toutes des échanges migratoires déficitaires avec le reste de leur territoire national. Fuit-on la ville-monde parce qu'on y vivrait de plus en plus mal, comme le dit Michel Godet ? Personnellement, je lirai ces dynamiques de façon plus

Entre 1998 et 2006, la construction de logements neufs par tranche de 1 000 habitants s'établit à 28 pour l'Île-de-France, 48 pour le Limousin, 51 pour la Franche-Comté et 78 pour la Bretagne.

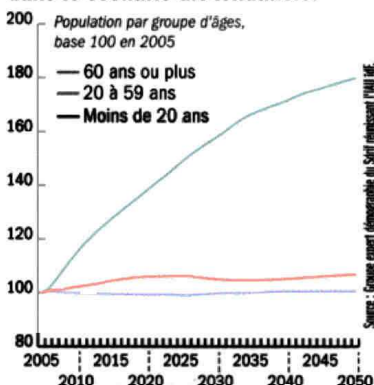
Jamais d'repos. Toujours courir. Métro, bureau et repartir. Quand vient le dimanche, il faut faire des affaires, laver, repasser, reprendre sa misère et c'est pareil, jour après jour. Jamais d'soleil, chantait déjà Piaf à une époque où l'Île-de-France enregistrait pourtant un excédent migratoire considérable avec le reste du pays.

L'économie « présenteielle »

Laurent Davezies a bien montré qu'en raison de l'économie présenteielle, les revenus issus de la production marchande, à vocation exportatrice et soumise aux risques de délocalisation en fonction de la concurrence internationale, ne représentent, en moyenne, que le cinquième des revenus distribués dans un territoire. Dans la plupart des régions, à l'exception des plus productives comme l'Île-de-France ou Rhône-Alpes, les revenus des retraités comptent pour 30 % du revenu disponible, ceux des transferts publics pour 30 %, tandis que les revenus restants, issus de l'activité productive marchande, se répartissent pour moitié entre production destinée à la consommation locale et production exportée hors du territoire. En France et en Europe, plus de la moitié de la richesse annuelle est prélevée et redistribuée via les budgets publics, soit environ 54 % du PIB et 70 % du revenu des ménages. Elles ont permis une réduction drastique des écarts de richesses entre régions au cours des trente dernières années.

DAVEZIES Laurent, *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Paris, La République des idées, Seuil, 2008.

Prospective de la croissance démographique francilienne dans le scénario dit tendanciel



Fécondité constante, mortalité tendancielle, migrations internes 1990-2005, migrations extérieures.

La croissance de la population francilienne à l'horizon 2050 est avant tout une croissance de personnes âgées de plus de 60 ans. 37 % du solde migratoire de la France métropolitaine dans le scénario central se localise en Île-de-France, soit 37 000 par an.

positive. Ce déficit migratoire marque tout d'abord l'attractivité des autres régions nationales. L'Île-de-France a longtemps enregistré un excédent migratoire considérable avec le reste du pays, alors que les conditions de vie n'y étaient pas moins difficiles : qui se rappelle aujourd'hui les bidonvilles qui, dans les années soixante, se déployaient à quelques kilomètres seulement de l'Arc de Triomphe ?

En réalité, l'Île-de-France attire d'abord et toujours par l'ampleur et la qualité de son marché du travail. Elle reste un point de passage obligé dans la carrière de fonctionnaires ou de cadres d'entreprise. Sur les cinq dernières années, plus d'un demi-million de personnes, souvent jeunes, seules et très qualifiées s'y sont installées. Le solde migratoire des actifs ayant un emploi entre l'Île-de-France et les autres régions reste à peu près équilibré : le déficit migratoire tient pour beaucoup à ce que les actifs qui quittent l'Île-de-France, arrivés souvent seuls au début de leur carrière professionnelle, ont des attaches dans d'autres régions et repartent plusieurs années plus tard à deux, trois ou quatre, après avoir fondé une famille en Île-de-France. L'attractivité croissante de l'Ouest et du Sud sur les retraités et les familles franciliennes est l'autre facteur du déficit migratoire avec les autres régions. Ces mobilités permettent des trajectoires résidentielles ascendantes. Elles s'inscrivent dans des projets de vie qui, à un moment donné, se poursuivent en dehors de l'Île-de-France pour des raisons personnelles : voir grandir ses enfants, améliorer un élément du système de vie (logement, déplacement, emploi...) ou opter pour une vie différente, suite à une rencontre, une rupture, une opportunité ou dans le cadre d'un projet longuement mûri.

Les grandes métropoles comme Paris, Londres, New York, Chicago, Los Angeles, San Francisco se caractérisent par un « moteur démographique à trois temps » : un excédent naturel élevé (plus de naissances que de décès), des échanges migratoires déficitaires avec le reste du territoire national et des apports nets permanents et importants de migrants internationaux. Aux États-Unis (cf. William H. Frey), le coût du logement et la restructuration permanente de la base économique des grandes métropoles conduisent des couches moyennes à rejoindre des métropoles de taille moindre, en développement rapide sur une base extensive, consommatrice d'espace et inductrice de déplacements motorisés. Il en va de même pour les métropoles régionales françaises, dont les réseaux de transport public sont moins performants qu'en Île-de-France, dans un espace urbain notablement moins dense. L'Île-de-France est aujourd'hui la région française où

la proportion de ménages sans voiture (31,4 % en 2006) est la plus forte et la seule où cette proportion s'est accrue entre 1999 et 2006. Face aux défis énergétiques et environnementaux, la compacité francilienne pourra être dans l'avenir un avantage important face à la moindre soutenabilité écologique et économique de régions aujourd'hui très attractives. Mais en même temps, l'Île-de-France devra répondre aux défis sociaux qu'engendrent les évolutions en cours. Je rejoins à cet égard les analyses de Laurent Davezies, et de Michel Godet.

Vous venez de publier un ouvrage prospectif sur le vieillissement⁽¹⁾. Quel impact sur l'Île-de-France ?

Michel Godet – L'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement annoncé de la population française devraient renforcer l'attractivité des régions déjà gagnantes et creuser un peu plus le déficit migratoire francilien avec le reste du pays. La croissance de la population de la France à l'horizon 2030 (+ 6,9 millions) traduit celle des 60 ans ou plus (+ 7,2 millions). Philippe Louchart – Le vieillissement de la population francilienne, même modéré par les migrations, devrait conforter ces nouveaux tropismes. Le passage à la retraite est souvent l'occasion de s'installer dans une autre région et ceci se marquera fortement avec les générations du baby-boom, beaucoup plus nombreuses que les précédentes. Celles-ci libèreront partout en France des postes de travail et généreront des emplois induits qui constitueront autant d'appels d'air pour les actifs franciliens.

De quoi fragiliser l'économie présenteielle francilienne ?

Michel Godet – La présence de résidents permanents et de touristes induit des consommations de produits et de services et constitue, pour les territoires attractifs, une part importante, voire prédominante, de leur activité économique. Dans beaucoup de régions, l'économie de production pèse moins que l'économie de consommation fondée pour partie sur la dépense publique et sa redistribution directe, via les transferts publics, notamment les retraites. L'Île-de-France produit 29 % du PIB français, mais ne retient que 23 % du revenu national, du fait de ces transferts. Les retraités les plus aisés (ou les nouveaux entrepreneurs) continueront à s'implanter dans les zones attractives pour le climat, l'environnement naturel et les équipements collectifs. La région française la plus attractive est le Languedoc-

(1) GODET Michel, MOUSU Marc, *Le vieillissement : une bonne nouvelle ?*, La documentation française, 2009.

Roussillon, pourtant dernière en PIB par tête des régions de la France continentale. Les territoires gagnants de demain seront ceux qui, disposant ou non de pôles de compétitivité, auront su jouer la carte de l'attractivité par leur qualité de vie et de services. Les champions seront capables, comme Rhône-Alpes et les Pays-de-la-Loire, de jouer sur les deux tableaux, de la création et de la dépense de richesse. Les contraintes du développement durable, les tendances de la production à la demande, vont dans le sens de la proximité des productions. Après la globalisation, c'est bien la (re)localisation qui se prépare, en Île-de-France comme ailleurs.

Philippe Louchart – Juste une remarque: les retraités vont augmenter beaucoup plus que les actifs, mais les touristes étrangers devraient aussi fortement progresser à l'échelle mondiale. L'attractivité touristique internationale de l'Île-de-France reste de ce point de vue un enjeu fort qui lui permet, en partie, de compenser les pertes de revenu liées à la faiblesse de son économie présente.

La ségrégation sociale peut-elle menacer la région capitale ?

Michel Godet – L'Île-de-France a une forte dynamique économique et démographique avec près de 30 % de la richesse nationale produite et 40 % de l'excédent naturel du pays. Si elle ne se dépeuple pas (en dépit de son déficit migratoire avec les autres régions métropolitaines), c'est grâce au renfort de 40 % du solde net des 100 000 migrations internationales estimées en France. Sur cinq millions d'immigrés, dont deux millions devenus Français, 40 % vivent en Île-de-France, soit 17 % de la population, et 40 % des naissances seraient d'origine immigrée. Ce qui pose la question de la capacité d'assurer la mixité sociale et scolaire (dans certains quartiers, 80 % des enfants sont d'origine non francophone). La responsabilité des pouvoirs publics commande une meilleure maîtrise de ces questions d'intégration où les politiques de logement, de formation et d'emploi ne peuvent être dissociées. Il ne faudrait pas que Paris devienne Washington DC, capitale cosmopolite avec des quartiers résidentiels et d'affaires, attirant les touristes par ses nombreux musées et monuments, mais aussi ville peuplée à 80 % de communautés socialement marginalisées et concentrées dans les quartiers pauvres de la périphérie.

Philippe Louchart – Il n'existe pas aujourd'hui de ghettos à l'américaine en Île-de-France, rappellent les élus ou les experts états-unis qui y viennent. Les « bandes de jeunes des cités » d'aujourd'hui rappellent les « blousons noirs » des années soixante ou les « Apaches » du Paris



des années 1900 (Laurent Mucchielli). La ségrégation spatiale existe mais surtout par le haut. La ségrégation ethnique, globalement, ne semble pas se renforcer en Île-de-France⁽¹⁾, mais elle pourrait s'accroître pour les migrants récents⁽²⁾. Le regroupement familial, qui représente l'essentiel de l'immigration régulière depuis une trentaine d'années, s'opère surtout là où sont installées les populations récemment immigrées. La diversité culturelle et culturelle croissante de la population francilienne (comme dans toutes les métropoles mondiales) est une réalité, même si nos catégories statistiques tendent à la masquer (immigré) et témoignent de notre difficulté à la penser (enfant d'immigré). C'est un défi social et politique majeur pour l'Île-de-France, sachant l'explosion des mobilités à l'échelle internationale. Là où Londres fait une force de la diversité de sa population, nous voyons plutôt une menace. C'est un renversement culturel qu'il faut opérer. L'apport de l'immigration pour soutenir l'activité économique est historiquement reconnu et restera important. La question demeurera celle de l'intégration de ces migrants et de leurs enfants à notre société nationale et européenne. Le défi qu'ont à relever les grandes métropoles occidentales me paraît partout de même nature: comment « élaborer les conditions de viabilité d'une République pluriculturelle et véritablement pluriethnique⁽³⁾. » ?

Le modèle de laïcisation à la française, travaillé comme d'autres par les contradictions, ne fonctionne pas moins bien. Reconnaître la diversité, la fédérer autour d'un socle de valeurs partagées me paraissent des enjeux majeurs pour les métropoles de demain, dans la variété des histoires nationales.

(1) PRÉTECILLE Edmond, « La ségrégation contre la cohésion sociale: la métropole parisienne », dans *L'épreuve des inégalités* (sous la direction d'Hugues Lagrange) coll. « Le lien social », Puf, 2006.

(2) PAN KÉ SHON Jean-Louis, « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles », *Revue française de sociologie*, à paraître dans le numéro 3, 2009.

(3) CASTEL Robert, *La discrimination négative - Citoyen ou indigènes ?*, Paris, coll. « La République des idées », Seuil, 2007.

L'Île-de-France connaît des dynamiques démographiques, un solde naturel important et de fortes migrations internationales.

Références bibliographiques

- DUMONT Gérard-François (sous la direction de), *Population et territoire de France en 2030, le scénario d'un futur choisi*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- GODET Michel, *Le courage du bon sens, pour construire l'avenir autrement*, Paris, Odile Jacob, 2009.
- HERAN François, *Le temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2007.
- LE BRAS Hervé, *Les 4 mystères de la population française*, Paris, Odile Jacob, 2007.

Vers l'émergence d'une « laïcité souple »

« Le philosophe américain Michael Walzer explique dans son *Traité sur la tolérance* que l'avenir est sans doute à une « citoyenneté à trait d'union ». Les êtres seront appelés demain à se construire une identité ubiquitaire: ils se définiront certes par leur allégeance à l'universalité d'une communauté politique, mais aussi par leur appartenance à des collectifs plus particuliers, ethniques, régionaux, religieux. C'est en s'adossant à ce modèle-là, sans doute, que l'Europe, par tâtonnements et approximation, tente aujourd'hui de composer son vivre ensemble. Face aux intégrismes de toutes sortes, cette émergence d'une « laïcité souple » et de convergence apparaît comme un élément porteur de renouveau pour l'identité laïque. En s'appuyant sur la dimension référentielle du processus historique de laïcisation républicaine, la France a sans doute un rôle moteur à jouer dans la recherche de ce modèle de convergence. »
Jean GARRIGUE, « La laïcité républicaine: une identité française en question 1870-2005 », *Journal français de psychiatrie*, n° 31, février 2009.